

Données Sécurité



RECH



Recharge liquide WC

1. Identification

Nom du produit: Bloc WC
Emploi de la substance/de la préparation : Détergent W.C.
Producteur/fournisseur: Voir producteur
Renseignements en cas d'urgence: +33 3 2776 5926

2. Indentification des dangers

Principaux dangers: Xi Irritant
Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
R 36 : Irritant pour les yeux.
R 52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Système de classification: La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique : Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
Composants dangereux:
CAS: 68891-38-3
Sodium lauryl ether sulfate
Xi; R 36/38
10-25%
CAS: 68439-45-2
Alcool gras ethoxylé
Xn, Xi; R 22-41
2,5-10%
CAS: 78-70-6
EINECS: 201-134-4
3,7-diméthyl-1,6-octadiène-3-ol
Xi; R38
< 2,5%
CAS: 104-67-6
EINECS: 203-225-4
Gamma-Undecalactone
N; R 51/53
< 2,5%
CAS: 1222-05-5
EINECS: 214-946-9
Galaxolide
N; R 50/53
< 2,5%
CAS: 5989-27-5
EINECS: 227-813-5
Limonène
Xn, Xi, N; R 10-38-43-50/53-65
< 2,5%
CAS: 3380-30-1
2-hydroxy-4,4'-dichlor-diphényléther
Xi, N; R 41-50
< 2,5%

4. Premiers secours

Après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux : Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion : Consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Eau
Équipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles : Pas nécessaire.
Mesures pour la protection de l'environnement :
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes. Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Méthodes de nettoyage/récupération:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Indications supplémentaires: Peut rendre le sol glissant.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:
Précautions à prendre pour la manipulation : Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
Préventions des incendies et des explosions : Aucune mesure particulière n'est requise.
Stockage:
Exigences concernant les lieux et contenants de stockage : Aucune exigence particulière.
Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.
Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés.

8. Contrôle de l'exposition Protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
Remarques supplémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
Équipement de protection individuel :
Mesures générales de protection et d'hygiène : Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
Protection des mains: Le matériau des gants doit être imper-

méable et résistant au produit/à la substance/à la préparation.
Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques

9. Propriétés physiques et chimiques

Indications générales

Forme : Liquide

Couleur : Orange

Odeur : Caractéristique

Changement d'état

Point de fusion : Non déterminé.

Point d'ébullition : Non déterminé.

Point d'inflammation : Non applicable.

Auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Pression de vapeur à 20°C : 23 hPa

Densité à 20°C : 1,03 g/cm³

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : Entièrement miscible

Teneur en solvants :

Solvants organiques : 0,6 %

Eau : 70,1 %

10. Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LCSO déterminantes pour la classification:

5989-27-5 Limonene

Oral, LD 50, 4400 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation:

de la peau : Pas d'effet d'irritation.

des yeux : Effet d'irritation.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants : Irritant

12. Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Les substances détergentes contenues dans le produit correspondent à la législation sur la performance environnementale des détergents et des détersifs et sont biodégradables.

Effets écotoxiques :

Remarque : Nocif pour les poissons.

Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre)

: très polluant Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol. Nocif pour les organismes aquatiques.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Emballages non nettoyés :

Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14. Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier) :

Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train): -

Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :

Classe IMDG : -

Marine Polluant : Non

Transport aérien ICAO-T1 et IATA-DGR:

Classe ICAO/IATA:

15. Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la «GefStoffV»= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit: Xi irritant

Phrases R:

36 : Irritant pour les yeux.

52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

2 : Conserver hors de portée des enfants. 25 Éviter le contact avec les yeux.

26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Identification particulière de certaines préparations :

Contient : Limonene. Peut déclencher une réaction allergique.

Prescriptions nationales:

Directives techniques air:

Eau : 70,1%

NK : 0,7%

Classe de pollution des eaux : Classe de pollution des eaux 3 (Classification propre) : très polluant.

16. Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

10 Inflammable.

22 Nocif en cas d'ingestion.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

38 Irritant pour la peau.

41 Risque de lésions oculaires graves.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Recharge liquide WC



RECH

Données Sécurité

